Croix. — *Un accident de voiture.* — Un domestique de Pesine Seynave Dubocage, rue du Creuset, voituait au bord chargement de tubes en fer lorsqu'en arrivant rue des Ogiers en face de l'hospice, une profonde ornière se creusa sous le véhicule qui se renversa, éparpillant le chargement. Fort heureusement le conducteur ne fut pas atteint ; mais une des roues et l'un des brancards du chariot étaient brisés.

— *Entre voisins.* — Un chaisier, Henri Dekayser, habitant la rue de Wasquehal, a été l'objet de violences et d'injures de la part d'un voisin Auguste Matthon, marchand de volailles. Procès-verbal a été signifié à ce dernier.

— *Fournitures aux écoles communales.* — L'adjudication pour la fourniture des livres de prix à livrer en 1900, 1901 et 1902 aux écoles communales aura lieu le 26 avril à 11 heures du matin. La dépense annuelle prévue est de 1100 fr.; la caution exigée 50 fr.

— *Une mission flamande à la paroisse St-Martin.* — Dimanche prochain, à la messe de 9 heures, aura lieu, à l'église St-Martin, l'ouverture d'une mission flamande qui durera deux semaines. Les prédications seront données par le R.P. Beckmann, missionnaire diocésain.

— *Union sociale et patriotique.* — Demain vendredi 30 courant, à 8 h. 1/2 précises du soir, réunion générale des membres des comités aux endroits et dessous : 1° Comités de la Place, du Tordoir, de la rue Mirabeau et de la Gare, chez M. Léon Beausire, Grande-Place. 2° Comités du Crénet, de la Limite, de la Makelterie et des Ogiers, chez M. Jules Masquelin, estaminet du Dauphin, place Saint-Pierre. Vu l'importance de la réunion, le comité directeur compte sur la présence de tous les membres. Le président, Henri FLORIN. Ordre du jour : Elections municipales.

Wasquehal. — *Une conférence par l'Union démocratique du Nord* sera donnée dimanche prochain, à quatre heures et demie, au café de l'Ecluse, tenu par M. Victor Delaporte. M. F. Debau, conseiller général, maire de Bouvines, et M. P. Leclercq, rédacteur au *Peuple*, y prendront la parole.

— *Union Catholique et Patriotique.* — Une conférence, organisée par l'Union Catholique et Patriotique de Wasquehal sera donnée dimanche prochain, à quatre heures et demie, dans la grande salle de l'estaminet Dentelleur-Queppey, sur la Place. M. Maurice Gand, de la conférence Jeanne d'Arc, à Lille, prendra la parole pour traiter un sujet d'actualité « Socialistes et sectaires ». Une comédie en trois actes *L'Onde du Canada*, suivra cette conférence.

Nous engageons vivement tous les électeurs de Wasquehal à assister à cette réunion qui promet d'être très intéressante.

Lannoy. — *M. Etienne, chef de gare, victime d'un accident.* — Mercredi matin, M. Charles Etienne, chef de gare, a glissé en mettant le pied sur une balle de laine et son genou gauche est allé butter contre un tonneau qui se trouvait près de là. M. le docteur Desmons, médecin de la Compagnie du Nord, a prescrit à M. Etienne un repos de dix jours.

Lys. — *Les élections municipales.* — Aujourd'hui jeudi, à huit heures du soir, les membres de l'Union Sociale et Patriotique se réuniront à l'estaminet Beuscart pour la désignation des candidats du comité aux élections municipales.

— *Une veillée populaire à l'école des garçons.* — Aujourd'hui à huit heures du soir aura lieu une veillée populaire à l'école des garçons. M. Dubrulle, instituteur, fera une conférence sur la guerre au Transvaal.

— *Union Sociale et Patriotique.* — Les sections du Fresnoy et de la Place se sont réunies mardi soir. Elles ont décidé de tenir une seconde réunion pour nommer au vote secret les candidats acceptés par l'Union.

Ces réunions auront lieu : pour le Fresnoy, le lundi 9 avril, à huit heures du soir, chez M. Droissart; pour la Place, le samedi 31 mars, à huit heures du soir, chez M. Masquelier, estaminet de la Mairie.

Tout électeur de ces sections, membre de l'Union, qui désirerait être candidat aux élections municipales, est prié de le faire savoir au président de sa section avant samedi soir. Les autres sections auront leur première réunion cette semaine. La réunion de toutes les sections avec conférence aura probablement lieu le samedi 7 avril.

Hem. — *A l'Union Sociale et Patriotique.* — Lundi prochain à huit heures du soir, aura lieu à l'estaminet du Coq, tenu par M. Dufermont, une réunion générale des adhérents de l'Union Sociale et Patriotique.

M. Gayet, avocat à Lille, y prendra la parole.

Enterrements du 29 mars — M. Philippe Montagne, dix heures, église Notre-Dame de Lourdes, Tourcoing. — M. Charles Allard, neuf heures et demie, église Notre-Dame.

Obit du même jour. — Mme Alfred Desbonnets, née Caroline Wannebroucq, dix heures, église Notre-Dame.

Communications

CERCLE « ALEXANDRE DUMAS ». — Les membres sont priés de ne pas oublier la sortie de dimanche. Réunion à deux heures et demie, au local. Absence : 2 francs. Insigne obligatoire. Le régisseur rappelle également les répétitions des mardi et vendredi. Toute absence est passible de 1 franc d'amende et radiation du tableau de distribution.

ORPHÉON « LES RIGOLOS ». — *La société réunie en assemblée générale a procédé au renouvellement de sa commission.* Ont été élus : Président, Jules Vandeburie ; vice-président-secrétaire-trésorier-adjoint, Ernest Laloo ; trésorier général, Edmond Gossye ; secrétaire général, Albert Mullier, chef, Bénisaire Gilte ; sous-chef, Georges Petit ; porte-drapeau, Augustin Vanrobays ; commissaire-archiviste, Arthur Willemé ; commissaires, Louis Bayart, Victor Debliquy, Camille Vandersdalle. Tous les sociétaires sont priés d'assister à la répétition qui aura lieu le samedi 31 mars, à neuf heures du soir.

Le sirop pectoral Delabaere guérit les rhumes, le flacon 1 fr. 40. *Pharmacie Delabaere*, rue d'Inkermann, 54, Hidry, rue Notre-Dame, 32, à Roubaix.

Planches stéréotypes, Couronnes, Lallemand-Dubar, 31, Grande-Rue.

Comptoir de bijouterie-horlogerie, lunetterie Deklimpe. — *(Voir à la 4e page).* 50194

MAISON DU TAPIS

6, Grande Place, 2 et 4, Rue de la Gare

TOUTES INSTALLATIONS

Salons 5 pièces, depuis 185 francs

65665

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, à la librairie Wattenez, 39, rue Saint-Jacques.* 50

Les fondations de l'ancienne Mairie. — Maintenant qu'aucune muraille ne reste debout de ce qui fut autrefois la Mairie de Tourcoing, on y pratique des fouilles dans les fondations, à l'endroit surtout où se trouvait la maison échevinale, c'est-à-dire dans la partie la plus ancienne, à l'effet de retrouver quelques pierres ayant un caractère historique et donnant un souvenir du passé.

Des fragments ont été recueillis avec soin par notre savant et soigneux archiviste, M. Vasseur, qui s'occupe actuellement à reconstituer ces inscriptions et nous a promis de nous en donner le texte, dès qu'il aura pu lire dans ce vieux *grimoire* écrit sur pierre.

L'Union commerciale de Tourcoing. — On nous demande d'annoncer qu'une réunion du Comité aura lieu au siège de la société, le vendredi 30 mars, à neuf heures 1/2 précises du soir. Voici les questions à l'ordre du jour :

1. Compte-rendu, par notre délégué, de la réunion à Paris, des Unions commerciales de France. 2. Nomination des commissaires et fixation du jour de leurs réunions. 3. Etude de la publicité qu'il y aurait lieu de faire à l'approche des fêtes de Pâques et du printemps. 4. Appel aux commerçants, non encore adhérents à l'Union, pour les engager à s'unir à nous pour la lutte que nous avons entreprise pour la défense du commerce tourquennois. 5. Lettre à adresser aux sénateurs du Nord pour leur demander leur appui à l'occasion du vote de la loi des patentes. 6. Lettre à adresser à M. le directeur des douanes pour le remercier et le prier de recommander à nouveau à son personnel une surveillance active à l'entrée en fraude des vêtements confectionnés, des chaussures, etc. — 7. Examen des observations et réclamations qui seront présentées par les membres du comité et les commerçants adhérents à l'Union. — N. B. Le trésorier effectuera l'encaissement des cotisations des membres du comité.

A l'Ecole Industrielle. — Les vacances de Pâques commenceront le mercredi 11 avril au matin, et se termineront le mardi 24 au soir.

Les grèves. — *Une grève de bâcleurs.* — Mercredi après-midi, à trois heures, neuf bâcleurs de la filature de coton de MM. Réquillart et Guénot, rue de Bouvines, se sont mis en grève. Ces ouvriers ont déclaré avoir demandé au patron à avoir un bâcleur voyageur et à ne travailler que onze heures au lieu de douze. Ils ont ajouté que le patron ne leur ayant pas donné satisfaction, ils s'étaient mis en grève.

— *La grève de la filature Loridan.* — Cette grève continue sans aucun changement. Les ouvriers ont eu une entrevue avec les patrons. Elle n'a eu aucun résultat.

Les arracheurs de sonnettes. — Mardi soir, passant rue Verte, l'agent de sûreté Scamps, remarqua deux jeunes gens qui se tenaient près d'une porte, l'un semblant faire le guet pendant que l'autre se livrait à un travail quelconque. L'agent s'approcha et leur demanda ce qu'ils faisaient : ils répondirent le plus naturellement du monde qu'ils cherchaient de l'ouvrage. Comme ils ne semblaient coupables d'aucun méfait l'agent les laissa s'éloigner. Au même moment une dame de la rue vint lui annoncer qu'on venait de lui enlever le bouton de cuivre de la porte de son habitation. Il n'y avait plus de doute, les jeunes gens étaient bien les voleurs.

L'agent se mit à leur poursuite et réussit à arrêter l'un d'eux Duterte, âgé de 15 ans, demeurant rue du Chêne-Houpline. Celui-ci déclara que le véritable auteur du vol était son camarade, Jules Herman, âgé de 16 ans, demeurant rue du Moulin-Fagot; lui ne faisait que le guet. Herman fut arrêté mercredi matin et tous deux furent interrogés. A la suite de l'interrogatoire, Herman, qui s'était rendu coupable de plusieurs vols semblables, fut maintenu. Duterte fut remis en liberté après avoir été l'objet d'un procès-verbal.

Les accidents du travail. — Un domestique de M. Dansette-Catel, Emile Delescluse, demeurant rue de Carvin, a reçu sur le pied un poids qui lui a fait une violente contusion et lui fera subir une incapacité de travail de dix jours. M. le docteur Catteau lui a donné des soins.

— Un ouvrier paveur de la Compagnie des tramways, Alfred Dumortier, âgé de 48 ans, demeurant à Wattrelos, a eu le médius gauche écrasé par un pavé en travaillant boulevard Gambetta. M. le docteur Lepoutre, de Roubaix, lui a ordonné un repos de huit jours.

— A la filature de coton de MM. C. et F. Flipo, rue Winoc-Chocqueel, une soigneuse, Flore Leman, âgée de 22 ans, demeurant rue du Touquet, à Mouscron, s'est fait prendre le médius droit entre la courroie et le cou de son métier. M. le docteur Vanneufville a constaté l'écrasement de la troisième phalange et déclaré que la guérison de la blessure demanderait un mois.

— En tombant dans l'atelier de M. Paul Dervaux, où il travaille, un laveur, Louis Tesse, âgé de 50 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, s'est fait une entorse à l'auriculaire gauche. M. le docteur Desbonnets lui a prescrit un repos de quinze jours à trois semaines.

— Jeanne Bolle, âgée de 19 ans, soigneuse, chez M. E. Leplat, rue de Gaînes, s'est fait une entorse au pied gauche, en allant chercher un panier de bobines. Un repos de quinze jours lui a été prescrit par M. le docteur Playoust.

— Une rattacheuse de la filature de MM. L. et F. Motte frères, Maria Druon, âgée de 18 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain, a été contusionnée au pied gauche, en le heurtant contre le chariot d'un métier. Il en résultera une incapacité de dix jours. M. le docteur Defossez, remplaçant M. Desreumaux, lui a donné des soins.

— Chez MM. Vandenberghe et Desurmont, une soigneuse, Julie Houzet, âgée de 16 ans, demeurant rue Bonne-Nouvelle, a eu le médius et l'annulaire de la main droite pris dans les peignes d'un métier. Il en est résulté des plaies par arrachement. La blessée, qui a reçu les soins de M. le docteur Desreumaux, subira une incapacité de travail d'environ six semaines.

Si vous manquez *d'appétit*, si vous *digérez mal*, si vous êtes *constipé*, si vous avez des *aigreurs*, des *renvois*, si vous avez souvent *des migraines* si vous *dormez mal*, prenez les *Pilules du Dr Somer* dont vingt ans de succès ont affirmé l'efficacité.

Dépôt principal : M. Boyaval, pharmacien, 8, place Charles-Roussel et toutes pharmacies. 40632

Première communion. — Grand choix de livres, chapelets, médailles, images, cadeaux, maroquinerie, à l'*Imprimerie du Broutteux*, 39, rue St-Jacques, Tourcoing. 65236

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 81.
Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine

Les contraventions. — La police a relevé mardi et mercredi les contraventions suivantes : trois pour s'être travesti en dehors des jours de carnaval et quatre pour ivresse.

Mouvaux. — *Les cambrioleurs.* — Les cambrioleurs ont de nouveau fait leur apparition à Mouvaux. Dans la nuit de mardi à mercredi, ils ont enlevé la barre de fer qui soutient les volets de la vitrine de M. Louis Evrard, cordonnier et marchand de chaussures, rue de Lille ; après avoir brisé un carreau de vitre, ils ont volé à l'étalage 8 paires de bottines ; la valeur du vol s'élève à 90 francs environ

Roncq. — *Un accident à la gare.* — Un domestique de M. Catteau Damidé, fabricant de chicorée à Roncq, s'est écrasé la main droite au cours d'un travail qu'il opérait sur le quai à marchandises à la gare. Le blessé, Alphonse Dalle, âgé de 19 ans, a reçu les soins de M. le docteur Galissot, qui a prescrit un repos de quinze jours.

— *Les premières communions.* — La cérémonie des premières communions aura lieu dimanche prochain à l'église St-Roch, (Blanc-Four). La messe solennelle de communion sera chantée à sept heures et demie du matin ; les vêpres célébrées à deux heures et demie seront suivies de la rénovation des vœux du baptême.

Une affaire de fraude. — Mardi dans la soirée, les préposés de douanes Schmot et Descamps, de la brigade de Roncq, de service à la Baraque, ont mis en état d'arrestation, une rentière de cette commune, Mme C..., née Sophie D..., âgée de 58 ans, qui tentait de passer en fraude une certaine quantité de marchandises de contrebande consistant en café, allumettes et poivre. Conduite à Halluin, un procès-verbal a été rédigé à sa charge; mais après une transaction de 200 francs, elle a été remise en liberté. Cette arrestation avait provoqué à Roncq une certaine émotion.

Marcq-en-Barœul. — *Une arrestation.* — Mercredi vers midi, Mme Rembride venait se plaindre à la Mairie que son fils, âgé de 20 ans, menait grand tapage. Le garde-champêtre Roussel voulut ramener au calme Rembride qui se rebella et qui, de ce fait, se vit incarcérer.

Communications

La Commission de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de la rue du Flocon informe les sociétaires qu'une réunion générale aura lieu le dimanche 1er avril, à 4 heures du soir, dans une des salles de l'Ecole. Objet de la réunion : Renouvellement de la commission. Vu l'importance de cette réunion la commission prie tous les sociétaires d'y assister. Ceux qui n'auraient pas reçu de convocation, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

WATTRELOS

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 4 avril, à huit heures du soir, en session extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Session extraordinaire. Nomination d'un secrétaire de séance. — 2. Ventes de terrains par le Bureau de Bienfaisance. Avis du Conseil sur le projet. — 3. Rues des Moulins. Cession de terrain appartenant à MM. Delnatte. — 4. Pavage de la rue des Moulins. — 5. Ouverture d'une rue du chemin 94 à la Martinoire : Communication. — 6. Elargissement du chemin vicinal n° 44, dit des Couteaux. Délibération autorisant l'établissement d'un projet régulier des travaux par l'agent-voyer cantonal. — 7. Crédits supplémentaires. — 8. Taxes militaires d'indigents. — 9. Société des courses. Demande de subvention. — 10. Equipement des gardes-champêtres en 1900. Adjudication.

LILLE

Les funérailles de M. Alfred Delesalle. — Les obsèques de M. Alfred Delesalle-Descamps, ancien filateur, ancien membre de la Chambre de commerce de Lille, ont eu lieu mercredi, à midi, au milieu d'une affluence considérable.

A midi, M. le chanoine Fremaux, curé de la Madeleine, entouré de ses vicaires, a procédé à la levée du corps.

Le deuil était conduit par MM. Albert, André, Edouard et Louis Delesalle, fils du défunt, Paul Leroy, son gendre, l'abbé Delesalle, son neveu, Emile, Gustave et Alphonse Delesalle, ses frères, et Descamps, son beau-frère.

Pendant le service funèbre, dit par M. le chanoine Frémaux, la maîtrise s'est fait entendre. Dans la nombreuse assistance l'on remarquait de nombreuses notabilités.

Après l'absoute, donnée par M. le chanoine Fremaux, le corps a été conduit au cimetière de l'Est, où il a été inhumé. Aucun discours n'a été prononcé.

Mort de M. le chef d'escadron Ebbé, du 19e chasseurs. — Le 19e régiment de chasseurs vient de perdre prématurément un de ses officiers supérieurs, M. le chef d'escadron Etienne-Marie Ebbé, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Lille le 28 mars à l'âge de 47 ans. Ses funérailles auront lieu vendredi prochain à La Madeleine, puis le corps sera conduit à la gare pour être transporté dans son lieu d'origine où aura lieu l'inhumation.

Une grève. — Les ouvrières de M. Terry, fabricant de pansements antiseptiques, chemin de l'Arbrisseau, ont quitté le travail mardi, au nombre d'une quinzaine. Elles ont formulé plusieurs revendications en ce qui concerne la durée du travail et les salaires.

Bourse linière de Lille du 28 mars. — Lins de Russie. — Affaires très limitées ; une partie de la filature, en raison de ses approvisionnements, se tient momentanément sur une certaine réserve.

D'autre part, les offres de Russie sont peu abondantes et l'on constate une plus grande résistance à la baisse. Du reste, la baisse qui a été signalée a surtout atteint les sortes inférieures.

Etoupes de peignage. — Il s'est fait quelques petites affaires à des prix excessivement discutés.

Fils. — La baisse de quelques basses qualités de lin a amené quelques offres de fils, peu nombreuses d'ailleurs. A cela près, l'état du marché ne s'est pas modifié, car les raisons qui ont amené la hausse, c'est-à-dire la cherté des lins ordinaires et supérieurs et aussi l'exportation, subsistent dans leur ensemble et continuent à produire leur effet.

Les filateurs ont également de gros engagements.

Fils de jute. — Pas de changement dans la situation : les affaires sont actives et les prix très fermes.

Toiles. — Les prix sont fermes sur tous les genres. Le chiffre d'affaires a légèrement faibli cette semaine.

Marché au blé de Lille du 28 mars. — (Cours commercial.) — Blés en culture de 15 à 15,50 les 80 kilos.

En boulangerie, les farines sont tenues à 26 fr., faiblement. Affaires nulles.

GRAVE MALADIE DE M. RAOUL DES ROTOURS
député du Nord

Le bruit s'est répandu à Lille, dans la journée de mercredi, que M. Raoul des Rotours, l'honorable député du Nord, se trouvait gravement malade et que l'on redoutait même une issue fatale.

Cette nouvelle est exacte, mais heureusement exagérée ; car la situation de M. Raoul des Rotours n'est nullement désespérée.

Jeudi dernier, étant à Lille, M. des Rotours se trouvant indisposé, regagna Avelin, où il dut s'aliter. Lundi dernier, la maladie dont il était atteint, une rougeole, qui avait paru assez bénigne jusque là, se compliqua d'une fluxion de poitrine. La nuit de mardi à mercredi fut fort mauvaise et dans la matinée de mercredi, une consultation de cinq médecins, MM. Desplats, Lemoine, Vincent, Couvreur et Desprez, eut lieu au château d'Avelin.

Quoique sa situation ne fût plus désespérée, M. Raoul des Rotours avec une grande fermeté et une grande résignation, voulut recevoir les derniers sacrements, qui lui furent administrés par M. l'abbé Desmarchelier, curé d'Avelin.

Tous nos concitoyens feront des vœux pour que la crise dangereuse que traverse M. des Rotours puisse avoir une issue favorable, et nous tenons à nous unir de tout cœur à ces espérances.

Puis il fit venir auprès de son lit sa femme, ses deux petits-enfants, ainsi que sa mère, Mme la baronne douarière des Rotours, et sa belle-mère, Mme la baronne d'Haubersart.

A tous, avec un courage remarquable, il fit en termes touchants ses adieux.

Dans l'après-midi de mercredi, d'après les dernières nouvelles que nous avons reçues, un léger mieux a rendu un peu de confiance aux parents et amis de M. Raoul des Rotours, mais la situation reste toujours très grave.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Actuellement
MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL
23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le timetière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55035

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle **Augustine-Elisa Lefebvre**, pensionnaire à l'Hospice Civil, décédée à Roubaix, le 25 mars 1900, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 29 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui seront lieu le vendredi 30 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 h. — L'assemblée à l'Hospice, rue de l'Hospice.

Les amis et connaissances de la famille VAN WYNSBERGHE-DUJARDIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Alphonse-Joseph Van Wynsberghe**, décédé à Roubaix, le 27 mars 1900, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 30 courant, à 9 heures, en l'église St-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 29 courant, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Flandre, 61.

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-LUMMENS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Joseph Leclercq**, coiffeur, décédé à Roubaix, le 29 mars 1900, dans sa 32e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le vendredi 30 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le jeudi 29 courant, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 49.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 28 mars 1900.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — **Le procès des Pères Assomptionnistes. — Jugement.** — Au début de l'audience, vers une heure moins le quart, le Tribunal a rendu son jugement dans les deux procès, intentés au *Progrès du Nord* et au *Réveil du Nord*, par quatre Pères Assomptionnistes de Paris : Le Père Picard, le Père Bailly, le Père Debange et le Père Hippolyte Saugrain.

Le jugement contre le *Progrès* appelé le premier était longuement motivé et sa lecture a bien duré plus d'un quart d'heure.

Pour certains articles, ceux du 20 novembre et du 20 janvier, le Tribunal déclare qu'ils visaient la congrégation des Pères assomptionnistes, qu'aucun des plaignants n'y avait été attaqué personnellement, et que le grand nombre des membres de l'association exclut, de la part du journaliste, l'intention d'attaquer les quatre Pères qui poursuivent aujourd'hui.

Seule la congrégation pourrait se plaindre elle-même, mais c'est une société irrégulière, déclarée dissoute par la justice, et sa demande serait par suite non recevable.

Pour une série d'autres articles, des 3 et 4 janvier, des 17 et 24 janvier, du 25 janvier où, notamment, on traite les Pères d'escrocs, de moines du bagne, moines dont le Parquet aurait dû s'occuper, et autres attaques du même genre, le jugement retient la diffamation et l'injure publique par la voie de la presse. Un dernier article, celui du 22 février, où il s'agit du pain de Saint-Antoine, est écarté, quoique les magistrats le déclarent diffamatoire, mais parce que le passage injurieux n'étant pas transcrit dans l'assignation ne saurait par suite servir de base à la poursuite.

Sur l'application de la peine, le jugement contient des considérations particulièrement notables : Il déclare qu'il y a lieu de tenir compte de ce que tous les articles poursuivis ont été publiés à l'occasion d'un procès intenté par le parquet, à une société qui s'était mêlée grandement à la vie politique dans ces dernières années; que ce sujet s'imposait à l'attention du public, ce qui constitue, à l'égard des journalistes, une excuse de provocation tout au moins morale.

En conséquence, M. Dugardin, gérant du *Progrès du Nord*, acquitté pour les premiers articles, est condamné à 16 francs d'amende et aux dépens, pour dommages et intérêts.

Le Tribunal ordonne en outre que le présent jugement sera inséré dans le journal le *Progrès du Nord*, dans la huitaine, après qu'il sera devenu définitif. Ce qui, dit-il, constituera une réparation suffisante du préjudice causé.

Le jugement, dans l'affaire du *Réveil du Nord*, a été beaucoup plus court; «pour les mêmes motifs...» se contente de dire M. le Président, le Tribunal renvoie Pioteix, gérant, des poursuites intentées par les Pères Picard et Debange, qui ne sont pas nommés; il écarte également les articles du 20 décembre et du 8 janvier.

Pour les articles des 30 novembre, 3, 4 et 13 janvier, il déclare établis les délits d'injures à l'égard des autres plaignants et condamne, en conséquence, le *Réveil* en 16 francs d'amende, une insertion et aux dépens.

***

AUTRE PROCÈS DE PRESSE. — Un procès intenté par la compagnie d'assurances l'*Espérance* au journal le *Réveil du Nord* s'est plaidé à l'audience d'hier. Me Rajat, avocat du *Réveil*, a plaidé l'incompétence de la juridiction correctionnelle ; la loi sur la presse permettant la preuve des faits imputés aux sociétés d'épargne financière, c'est devant la cour d'assises, dit-il, que doivent se dérouler les débats. Me Guichard, au nom de la compagnie, a soutenu la compétence. Le jugement sera rendu à huitaine.

AUX JOURS GRAS. — Une discussion qui s'est passée le dimanche gras, rue de la Gare à Lille vers 6 heures 1/2 du soir, amène sur les bancs de la police correctionnelle M. Dufour, brasseur à Croix et M. Dubois, négociant à Lille. Les deux adversaires se sont réciproquement assignés sous l'inculpation de coups et blessures.

Mme Dubois avait reçu dans la figure une poignée de confettis ramassée à terre et remplie de poussière qui lui était entré dans les yeux ; son mari saisit alors le bras de l'enfant qui en ramassait à nouveau, c'était le fils de M. Dufour et certaines personnes disent qu'il le bouscula, M. Dufour lui envoya alors un violent soufflet. Après plaidoiries de Mes Guichard et Brackers d'Hugo, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

AFFAIRES DIVERSES. — Aimé Duquesne, 17 ans, journalier à Roubaix, vol d'une bouteille de liqueur au préjudice de M. Constantin Brulois, marchand de liqueur, rue du Nord, quinze jours de prison avec sursis. — Gertrude Lesage, 21 ans, vol, vingt jours avec sursis. — Louis Casteker, bris de clôture et ivresse, quinze jours et 5 francs. — Emile Berton, outrages aux agents, six jours de prison.

Irma Cottens, 13 ans, demeurant à Mouscron, poursuivie pour fraude de 6 kilog. de café, est rendue à ses parents, et condamnée néanmoins en 500 fr. d'amende. — Augustine Buffels, 15 ans 1/2, marchande de poisson à Roubaix, dont les parents habitent à Roubaix, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'Or, est confiée à l'Assistance publique et condamnée à 500 fr. d'amende : le 14 février, les douaniers l'avaient surprise à Wattrelos avec 1 kil. de café.

Tribunal civil de Lille. — *Audience du mercredi 28 mars 1900.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — A l'audience de mercredi est en lieu les adjudications suivantes :

I. VILLE DE TOURCOING, boulevard Gambetta, près du pont du chemin de fer, une maison à usage de cabaret, sous l'enseigne *Au Petit Jean*, à vendre par surenchère du sixième et sur licitation; mise à prix, 12.865 francs. Me Roubaut est déclaré adjudicataire moyennant la somme de 12.870 francs.

II. COMMUNE DE CHERENG, toute une propriété comprenant un tissage mécanique, sise à front du pavé de Chéreng à Gruson, et un cabaret sous l'enseigne : « Au Tisserand », à vendre encore par suite de surenchère du sixième, après une première vente sur saisie immobilière. La mise à prix était de 36,750 francs; les enchères se sont élevées jusqu'à 54,100 francs, somme moyennant laquelle Me Desmazières a été déclaré adjudicataire.

Concerts & Spectacles

Roubaix. — *A l'Hippodrome.* — L'*American Biograph* a donné, mercredi soir, sa première séance de vues animées devant un public incontestablement trop peu nombreux pour le saisissant intérêt qu'elles présentent. Les deux premières parties sont consacrées au voyage à Rome et à des scènes au milieu desquelles apparaît la figure rayonnante de douceur et de bonté du vénérable vieillard Léon XIII, donnant sa bénédiction avec un bienveillant et radieux sourire. Ces scènes bien mouvementées et bien animées, où les personnages vivent et semblent parler, ont obtenu un réel succès.

Les deux dernières parties consacrées aux événements du Transvaal, présentent un très vif intérêt au double point de vue du panorama des lieux et de la reproduction des scènes militaires photographiques sur place et qui sont par conséquent de la plus exacte réalité.

Les deux vues qui terminent la quatrième partie, la charge du 1er cuirassiers et le défilé des Saint-Cyriens, qui offrent un spectacle bien propre à faire vibrer la fibre patriotique, ont impressionné vivement les spectateurs et provoqué de chaleureux applaudissements.

Une cinquième série de vues aussi intéressantes que les premières a été ajoutée aux numéros portés au programme, à la plus grande satisfaction du public qui a surtout acclamé la dernière, représentant le débarquement du capitaine Marchand à Toulon.

Pour satisfaire à de nombreuses demandes qui lui ont été adressées et permettre aux familles de faire assister leurs enfants à son intéressant spectacle, l'administration de l'*American Biograph* donnera, aujourd'hui, jeudi à 3 heures, une matinée avec son même programme des soirées. Ce soir à 8 heures aura lieu sa deuxième soirée et vendredi la dernière. La population roubaisienne ne laissera pas passer cette occasion d'assister à ce genre de spectacle attrayant, d'un caractère tout spécial, aussi instructif que récréatif et recommandable à tous les points de vue.

Tourcoing. — *A la Salle des Fêtes de la place Leverrier.* — Dernière matinée Ch. Baret. Dimanche 1er avril 1900, à 3 heures 1/2 par traité spécial de la société des auteurs deux uniques représentations de gala. Le dernier grand succès de la Comédie-Française, *La conscience de l'Enfant*, pièce nouvelle en quatre actes, de M. Gaston Devore, représentée pour la première fois le 11 décembre 1899, Mme Lina Munte, engagée spécialement, jouera le rôle de Jenny, Mlle Ninove, engagée spécialement, jouera le rôle de Germaine. — Pour la location, s'adresser à la Salle des Fêtes, à partir du samedi, à 9 heures du matin.

— *A la Nouvelle-Union Tourquennoise.* — Samedi, à 8 heures et demie, aura lieu le 5e grand concert de l'Association amicale de l'Institut Colbert, avec le bienveillant concours de la musique municipale, de Mlle Clémentine Leman, cantatrice, 1er prix du conservatoire de Lille, de M. Georges Maquiet, 1er prix du conservatoire de Paris et de M. Watteuw (de Broutteux), et de plusieurs autres artistes.

HIPPODROME-THÉATRE DE ROUBAIX
Dimanche 1er avril 1900, *à 8 h. 1/2*
(35e représentation d'abonnement de M. BARET)
LA CONSCIENCE DE L'ENFANT

Pièce nouvelle en quatre actes, de Gaston Devore. Privilège exclusif des tournées. Vast avec le concours de Mme Lina Munte et Marguerite Ninove.

Prix des places ordinaires. — Location pour toutes les places s'adresser chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

Jeudi 5 avril. — **Grande représentation extraordinaire** au bénéfice de M. Baret avec le concours d'artistes de l'Opéra, de la Comédie-Française, du Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, de l'Odéon, etc.

Prix des places : Fauteuils, 8 fr. ; — Loges, 6 fr. ; — Pourtours de face, 5 fr. ; — Pourtours de côté, 3 fr. ; — 1re Galeries de face, 2 fr. 50 ; — 1re Galeries de côté, 2 fr. ; — 2e Galeries, 0.60 centimes. — La location est ouverte chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare.

NORD

Un attentat à la dynamite à Hergnies. — Une cartouche de dynamite a été lancée hier, vers trois heures du matin, par-dessus le mur de clôture de la maison de M. Cyriaque Dupriez, adjoint au maire de la commune de Hergnies, près de Valenciennes. L'engin a fait explosion et a brisé une vingtaine de carreaux aux fenêtres de l'habitation.

L'enquête de la gendarmerie n'a pu encore faire découvrir le ou les auteurs de cet attentat.

FEUILLETON DU 30 MARS 1900. — N° 40

MARTYRE!

Par Adolphe D'ENNERY

DEUXIÈME PARTIE

VI

Mais Paulette, les yeux à demi fermés, serra la main de sa mère pour attirer son attention et se mit à parler à demi-voix.

— Mère, dit-elle, j'ai beaucoup réfléchi depuis quelques minutes ! Vois-tu, c'était notre sort à toutes les deux de souffrir, bien que, ni l'une ni l'autre, nous n'ayons rien à nous reprocher ! Nous nous aimons tant, ma chérie, que la douleur n'a pas voulu faire de jalouse entre nous. Toi et moi, maintenant, nous voilà sœurs, par le chagrin et par les larmes. Puisqu'il en est ainsi et pour que nous puissions atteindre la fin de notre destinée, sans succomber en route, il faut que nous ayons beaucoup de courage. Et, pour cela, il faut nous résigner, d'abord, à ne plus nous voir.

— Ne plus nous voir ? s'écria Laurence. Est-ce donc là le moyen que tu as trouvé pour conserver ton courage?

— Oui, répondit Paulette avec une fermeté grave. Je me souviens de mon enfance ; lorsque je tombais et que je me faisais mal, je me relevais courageusement et je me remettais à courir, certaine que tu ne m'avais pas vue. Mais si, toute pâle de frayeur, tu me relevais et tu m'interrogeais pour savoir si je m'étais blessée, des larmes me venaient aux yeux, parce que je ressentais à la fois ta douleur et la mienne.

... Eh bien ! il en serait de même pour la terrible chute qui m'attend ; la chute de tous mes rêves, de toutes mes espérances ! Il faut que je devienne insensible à tout... et c'est seulement en me concentrant en moi-même que je pourrai peut-être y parvenir !

Laurence avait appuyé son visage sur les coussins du canapé, étouffant les murmures de sa révolte maternelle.

L'heure de la séparation était venue.

— Adieu, mère ! dit Paulette.

— Adieu ! répéta Laurence en saisissant la tête de son enfant et en la pressant follement sur sa poitrine.

Elles s'arrachèrent à cette étreinte, et bientôt Paulette, accompagnée de son père, montait en voiture pour rentrer au vieil hôtel ; peu de temps après, à l'heure accoutumée, la grande salle à manger voyait ses hôtes habituels s'asseoir à table.

VII

Deux ou trois jours après les événements que nous venons de raconter, le domestique chargé du service de sir Elie Drack